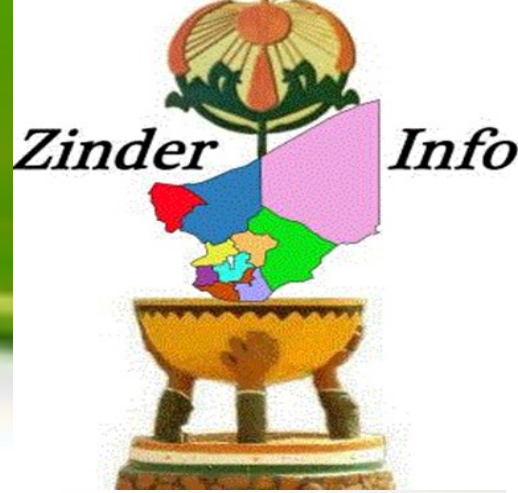
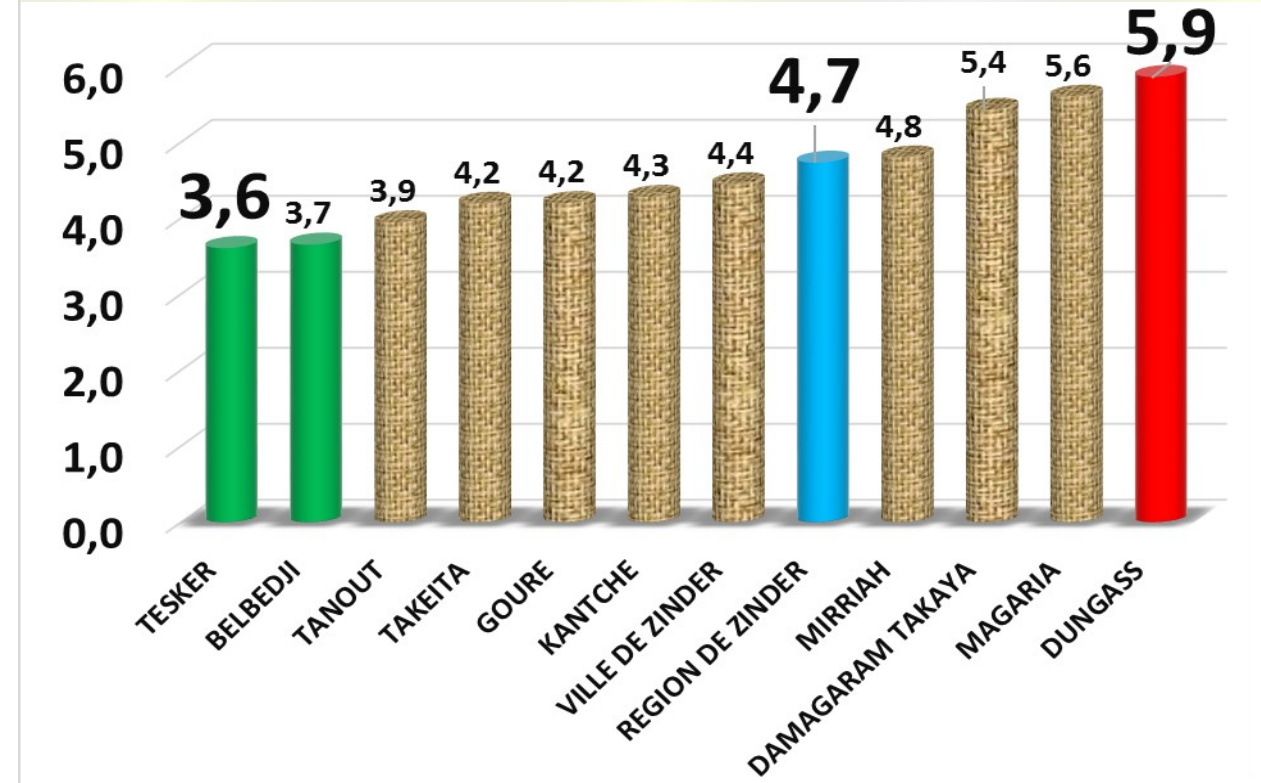




ZINDER EN CHIFFRES 2017

1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.
2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.
3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.
4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.
5. Les données utilisées, à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.
6. Les données individuelles collectées pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.
7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.
8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.
9. L'utilisation par les organismes responsables de la statistique de chaque pays des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.
10. La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays.



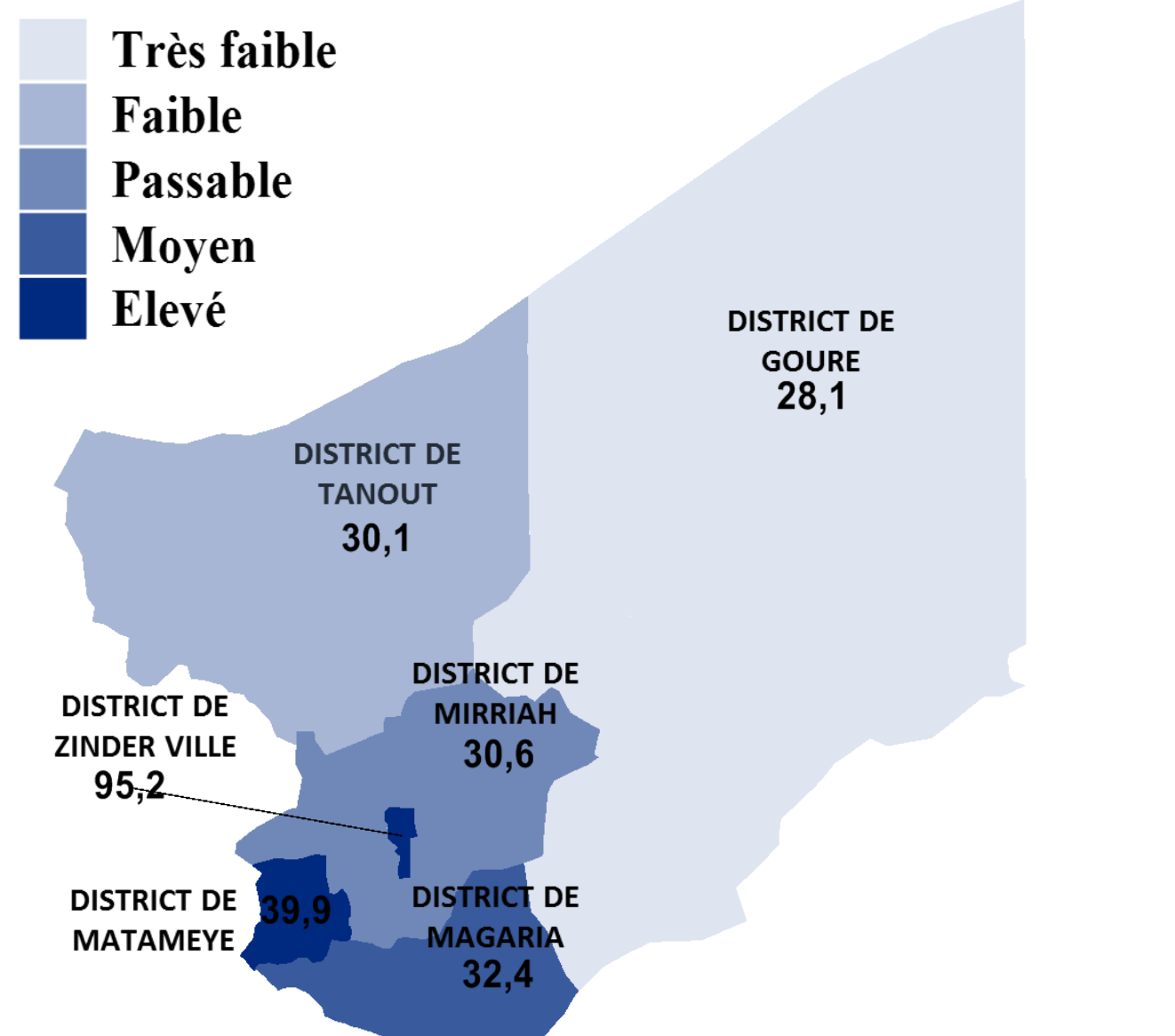
Indicateur	Unité	Valeur	Année d'observation
Age moyen de la population	Ans	18	2015
Age médian de la population	Ans	13	2015
Population de moins de 5 ans	%	20,9	2016
Population de moins de 15 ans	%	53,46	2016
Proportion des filles dans la population des moins de 15 ans	%	49,08	2016
Population de 65 ans et plus	%	2,13	2016
Densité de la population	(habts/km ²)	27	2016
Taux de pauvreté (ECVMA 2014)	%	52,9	2014
Taux d'urbanisation	%	16,6	2012
Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen	%	4,7	2012
Espérance de vie à la naissance	Ans	56,7	2011
Age médian à la première naissance: femmes de 25-49 ans	Ans	18,3	2012
Age médian à la première union des femmes de 25-49 ans	Ans	15,4	2012
Age médian au premier rapport sexuel des femmes de 25 à 49 ans	Ans	15,4	2012
Age médian au premier rapport sexuel des hommes de 25 à 59 ans	Ans	23,1	2012
Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (Indice synthétique de fécondité)	Enfants/Femme	8,5	2012
Proportion des naissances déclarées à l'état civil (enfants de moins de 5 ans)	%	41	2012
Taux mortalité infanto juvénile	100 000 NV*	160	2012
Nombre d'accouchements aux centres de santé	Nombre	56 763	2015
Décès maternel enregistrés	Nombre	211	2015
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	%	20,1	2012
Taux d'utilisation de la contraception des femmes 15-49 ans en union n'importe quelle méthode	%	17,2	2012
Taux de prévalence du VIH/SIDA	%	0,2	2012

Variétés	2013	2014	2015
Principales Productions Pluviales (1000 tonnes)			
Mil	455	467	560,204
Sorgho	354	434	523,018
Niébé	270	402	411,402
Sésame	20	22	10,402
Arachide	110	165	103,335
Principales Productions Maraichères (en tonnes)			
Tomate	18 926	18 926	19 897,55
Chou	35 353	35 352	57 215,97
Laitue	15 535	15 536	18 905,98
Canne à sucre	145 349	145 350	199 740,35
Manioc	15 552	15 590	41 486,97

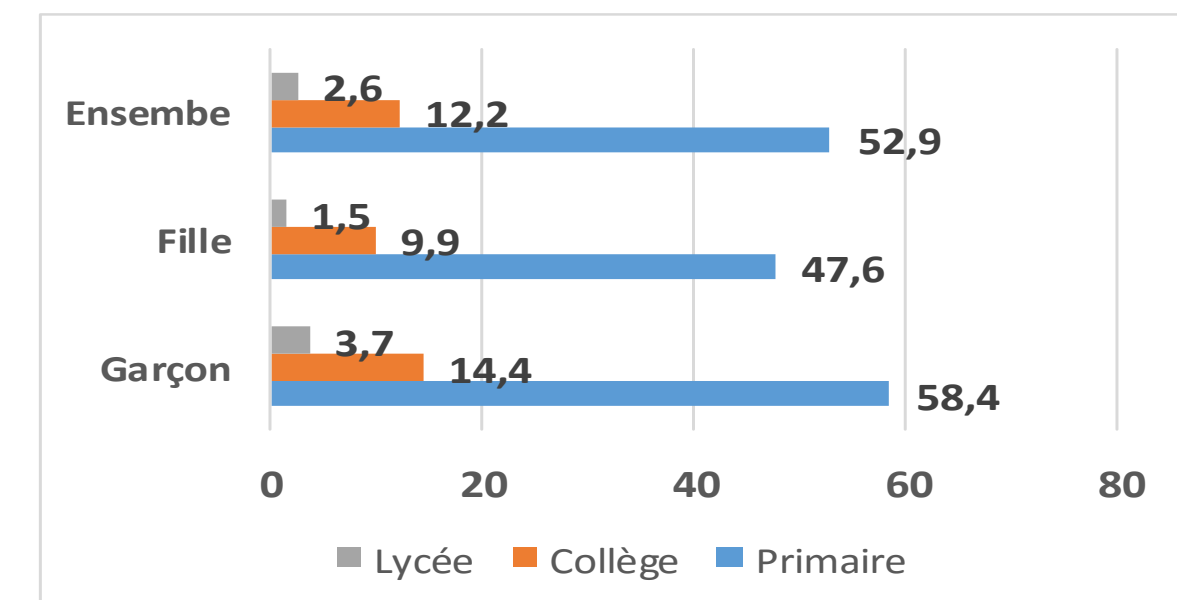
Espèces	2013	2014	2015
Effectifs du Cheptel (1000 têtes)			
Bovins	2 245	2 379	2 521,926
Ovins	2 722	2 817	2 915,549
Caprins	3 958	4 117	4 281,503
Camelins	238	241	243,729
Equins	115	116	117,228
Asins	329	336	342,633
Abattages contrôlés (en nombre)			
Bovins	9 011	9 649	10 788
Ovins	68 977	75 916	150 428
Caprins	244 486	251 097	260 931
Camelins	5 279	5 037	4 994

	2014	2015	Normes OMS
Nombre d'habitants/Médecin	45 864	51 889	10 000
Nombre d'habitants/Infirmier	3 850	3 731	5 000
Nombre de femmes en âge de procréer/sage femme	5 563	6 685	5 000

Source: Ministère de la Santé Publique (MSP/SNIS)



	Gouré	Magaria	Matamèye	Mirriah	Tanout	Zinder Ville	REGION
Hôpital National						1	1
Hôpital de District	1	1	1	1	1	0	5
Maternité de Référence						1	1
CSI 1	19	14	7	21	26	8	95
CSI 2	6	8	5	17	5	3	44
Centre Médico-Social (CNSS)						1	1
Salles de soins	1	1	2	6	1	7	18
Cabinets médicaux						3	3
Cliniques						3	3



Indicateurs	2013	2014	2015
Puits cimentés	2 129	2 018	1 854
Forage à Pompe à Motricité Humaine	3 511	3 411	3 816
Adduction d'Eau Potable	6	6	6
Mini Adduction d'Eau Potable	77	89	1 515
Station de pompage pastorale	11	11	18
Seuil d'épandage	13	13	-
Barrages	3	3	-
Mini Barrages	5	5	-

Indicateurs	2013	2014	2015
Forêts classées (ha)	44 347	44 347	44 347
Longueur de bandes pare-feu réalisée (kml)	1 615	5 731	
Réserves de faunes/Parcs (1000ha)	9 700	9 700	
Superficies reboisées	2 197	952	2 571
Superficies récupérées (ha)	2 027	4 085	4 085
Marchés ruraux de bois	20	20	15

Captures en tonnes	293	309	260
Mares (<i>Nombre</i>)			
Permanentes	30	30	
Semi permanentes	20	20	

	2013	2014	2015
Immatriculations (nombre)			
Voiture particulière	505	497	
Camionnette	69	85	
Camion	72	58	
Remorque	19	26	
Tracteur	34	40	
Autocar	55	71	
Moto	2 174	1 300	
Nombre de permis de conduire délivrés			
A-A1	102	71	
B	2 914	3 697	
C-E	440	423	
D	122	45	
F	-	-	
Nombre des accidents de la circulation enregistrés			
Accidents	570	713	